

Compte-rendu de la réunion de quartier du Centre-ville Jeudi 23 novembre 2017

Présent(e)s :

Monsieur Bernard DELABY – Maire d’Haubourdin, vice-président de la M.E.L
Monsieur Jean-Luc LESAFFRE – Adjoint au Maire
Monsieur Daniel CATTEZ – Adjoint au Maire
Monsieur Pierre BEHARELLE – Adjoint au Maire
Madame Françoise CORNEILLIE – Conseillère municipale déléguée
Monsieur Matthieu CABOCHE – Conseiller municipal de la majorité
Monsieur Anthony OBIN – Conseiller municipal de l’opposition
Monsieur Frédéric DECANter – Chef de la Police Municipale
Monsieur Teddy HELIN – Chargé de mission de la ville d’Haubourdin
Madame Michèle CRÉPIN – Conseil Citoyen
Madame Sylvie BOUCHE – Conseil Citoyen
+ 50 habitants de la commune d’Haubourdin

Lieu de la réunion : Mairie d’Haubourdin – salle de réception

Ordre du jour : Séance de questions / réponses

1) Séance de questions / réponses :

À l’attention de Monsieur le Maire et des autres intervenants, plusieurs interrogations et / ou remarques ont été formulées directement par les habitants le soir de la réunion

→ Les principales questions et réponses sont les suivantes :

Civisme et sécurité

- « *Est-il possible de trouver un moyen de limiter la vitesse excessive dans la rue du Maréchal Leclerc ? Entre la Gare SNCF et le rond-point du jardin public, certaines voitures, motos ou bus roulent à des vitesses importantes malgré les ralentisseurs.* »

Réponse : Monsieur Frédéric DECANter prend note de cette information et annonce que des mesures seront prises très prochainement pour lutter contre ces agissements. Cela se traduira notamment par le renforcement des contrôles radars dans ce périmètre.

Monsieur le Maire précise également que la Police Municipale ne verbalise pas systématiquement les contrevenants, car elle privilégie dans un premier temps la prévention. Cependant, elle n’hésite pas à sanctionner en cas de récidive ou de comportements jugés intolérables et/ou dangereux vis-à-vis des autres usagers de la route. Pour information, environ 1 200 procès-verbaux ont été dressés pour l’année 2016, sur l’ensemble de la commune.

Enfin, Monsieur le Maire rappelle de nouveau que la municipalité a décidé d’augmenter les effectifs de la Police Municipale. Cette décision permettra une augmentation des jours et horaires d’interventions (7 jours / 7).

- *« Nous constatons des problèmes de stationnement au niveau des rues Clarisse et du Maréchal Foch. »*

Réponse : L'information sera transmise à la Police Municipale, afin de renforcer les contrôles. Monsieur le Maire en appelle une nouvelle fois au civisme des habitants et au respect mutuel.

- *« Bonjour nous, habitants de la rue du Maréchal Foch, demandons la possibilité de mettre cette rue en sens unique. Dans le sens rue Blondeau vers la rue Sadi Carnot pour des raisons évidentes de sécurité. »*

Réponse : La municipalité va étudier cette possibilité. Cependant, dans l'hypothèse où cette idée serait acceptée seule la Métropole Européenne de Lille (M.E.L) est compétente pour réaliser ce genre d'action.

- *« Je tenais à vous notifier le passage de poids lourds dans la rue Gabriel Péri à Haubourdin au niveau de mon domicile. La rue y est interdite pour les camions. Ils circulent rapidement et risquent d'accrocher les voitures en stationnement. Ce problème est quotidien... »*

Réponse : L'information sera transmise à la Police Municipale. Monsieur le Maire souhaite en effet un renforcement des contrôles dans ce secteur.

- *« Parking et espaces verts au niveau de la résidence Conia Carrefour City : dépôts de canettes, bouteilles, détritux, SDF ou jeunes bien alcoolisés qui s'installent sur l'espace public en été. Comment lutter contre ces incivilités qui dévalorisent l'environnement ? »*

Réponse : Monsieur le Maire précise que ce parking et ces espaces verts n'appartiennent pas à la municipalité. En effet, ils se situent sur un domaine privé appartenant à la société Carrefour. Cette dernière est donc responsable de l'entretien ou de la réparation de ses biens.

Cependant, Monsieur le Maire a fait part de cette information au gérant du magasin et également à la société Partenord Habitat pour la résidence Conia, afin de trouver tous ensemble des solutions adéquates pour remédier à ces désagréments.

Cette information sera également transmise à la Police Municipale.

- *« Quand les barrières mises devant l'école Saint-Michel vont-elles être enlevées ? »*

Réponse : Le plan Vigipirate étant toujours en vigueur, Monsieur le Maire informe que ces barrières ne seront pas enlevées car elles contribuent activement à la sécurisation de cette école.

Cependant, afin de contribuer à réduire a minima les désagréments pour les riverains celles-ci sont retirées pendant les périodes de vacances scolaires.

- « *Problème d'insécurité au niveau du parking du Centre Culturel (véhicules dégradés, vandalisés...).* »

Réponse : La Police Municipale est consciente de cette situation et prend toutes les mesures nécessaires pour lutter contre ce phénomène.

Monsieur le Maire précise également qu'il est important de contacter systématiquement les forces de l'ordre si l'on est témoin d'actes de délinquance, et de ne pas hésiter à porter plainte si l'on est victimes de ces méfaits.

De plus, Monsieur le Maire informe que la municipalité va très prochainement augmenter le nombre de caméras présentes sur son territoire, dans le but d'étendre ses capacités à constater les infractions et / ou les délits et ainsi contribuer à traduire leurs auteurs devant la justice.

Voirie

- « *Bonsoir, plusieurs lampadaires de la rue Joseph Henri Louwyck sont HS dont ceux proches du 23. Les lampes s'éteignent et plongent la zone dans le noir. Merci de votre intervention.* »

Réponse : L'information sera transmise aux services techniques de la ville.

- « *Bonsoir, depuis plusieurs jours les ¾ de la rue Léo Lagrange sont sans éclairage. Le problème est-il en voie de règlement ?* »

Réponse : L'information sera également transmise aux services techniques de la ville.

- « *Rue Clarisse : projet de mettre en double sens ?* »

Réponse : Monsieur le Maire n'est pas favorable à ce projet et en a informé la M.E.L. Cela est toujours en cours de discussion...

- « *Est-il possible de stationner un véhicule sur le trottoir rue du Maréchal Juin en face de la gare S.N.C.F ?* »

Réponse : Le code de la route l'interdit sauf indication contraire par un panneau de signalisation.

- « *Problème au niveau de la propreté de la rue du Maréchal Juin.* »

Réponse : L'information sera transmise aux services techniques de la ville

- « *Est-il possible de mettre en place des " arceaux" pour vélo dans le quartier ?* »

Réponse : La demande sera transmise à la M.E.L.

Immobilier

- « *Est-ce que vous allez refaire des logements au 11 rue Victor Hugo ?* »

Réponse : Monsieur le Maire informe que ces logements n'appartiennent pas à la municipalité. Cependant, le bailleur a été sollicité pour remédier à ce problème dans les plus brefs délais.

Autres quartiers...

- « *Quartier de l'Heurtebise : une boîte aux lettres de la Poste a été retirée causant des désagréments. Celle-ci était située à l'angle de la rue des Lostes et de la rue Sadi Carnot.* »

Réponse : L'information sera transmise à la Poste. Cependant, plusieurs cas de vol ont été constatés sur le territoire des Weppes concernant les boîtes aux lettres de la Poste.

(Voir article de la Voix du Nord paru le 27/11/2017)

- « *Quartier Le Parc : problème de propreté voirie au niveau du chemin de Busignies.* »

Réponse : L'information sera transmise aux services techniques de la ville.